



Corporation de la municipalité de La Nation Procès-verbal

Information de la réunion

Numéro de réunion : 2022-12

Type : Ordinaire

Date : 30 mai 2022

Heure : 16h00

Endroit : Hôtel de ville, 958 route 500 ouest, Casselman

Président : François St-Amour, Maire

Préparé par : Aimée Roy, Greffière adjointe

Vidéo : l'enregistrement de la réunion est disponible sur YouTube

Sujets à l'horaire précis

16h00 : huis clos

Présence des membres du Conseil

Maire François St-Amour, oui

Conseillère quartier 1 Marie-Noëlle Lanthier, oui

Conseiller quartier 2 Alain Mainville, oui

Conseiller quartier 3 Danik Forgues, oui

Conseiller quartier 4 Francis Brière, oui, arrivé à **16h15**

Présence du personnel municipal

Josée Brizard, DG-Greffière

Aimée Roy, Greffière adjointe

Jasmin Lemieux, Assistant administratif

Guylain Lafèche, Directeur de l'urbanisme

Marc Legault, Directeur des travaux publics

Richard Groulx, Chef pompier

Carol Ann Scott, Coordinatrice de la récréation

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution : 227-2022

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Danik Forgues

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte.

Adoptée

2. Modifications et additions à l'ordre du jour

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 228-2022

Proposée par : Alain Mainville

Appuyée par : Danik Forgues

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.

Adoptée

4. Déclaration de conflit d'intérêt

5. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

5.1 Procès-verbaux de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 9 mai 2022 et la réunion extraordinaire tenue le 10 mai 2022

Résolution : 231-2022

Proposée par : Alain Mainville

Appuyée par : Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le procès-verbal des assemblées suivantes soit adoptées tel que présentées ;

- Réunion ordinaire du Conseil tenue le 9 mai 2022; et
- Réunion extraordinaire du Conseil tenue le 10 mai 2022

Adoptée

5.2 Procès-verbal corrigé de la réunion du Conseil du 25 avril 2022

Résolution : 232-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le procès-verbal de la réunion tenue le 25 avril 2022, approuvée sous la résolution No. 203-2022, soit abrogé;

Qu'il soit résolu que le procès-verbal corrigé de la réunion tenue le 25 avril 2022, soit approuvé tel que présenté.

Adoptée

6. Adoption des recommandations des comités du conseil municipal

7. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration

7.1 Marc Legault, Directeur des travaux publics

7.1.1 Rapport TP-13-2022

Réduction de la limite de vitesse sur une partie de la rue des Pins

Résolution : 233-2022

Proposée par : Francis Brière

Appuyée par : Marie-Noëlle Lanthier

Qu'il soit résolu que le Conseil accuse réception du rapport TP-13-2022, portant sur la modification de limite de vitesse pour le village de Limoges, tel que présenté.

Adoptée

7.1.2 Report TP-14-2022

Exemption à la politique d'achat – Ponceau Indian Creek

Résolution : 234-2022

Proposée par : Francis Brière

Appuyée par : Marie-Noëlle Lanthier

Qu'il soit résolu que le Conseil autorise la demande d'exemption à la politique d'achat, tel que recommandé dans le rapport TP-14-2022, afin que le Département des travaux publics procède avec l'obtention de prix auprès des fournisseurs par l'intermédiaire de notre firme d'ingénieurs Morrison Hershfield pour la construction du pont double dans le chemin Indian Creek.

Adoptée

7.2 Nadia Knebel, Trésorière

7.2.1 Rapport F-14-2022

Dissolution de la Corporation de Développement Économique de La Nation

Résolution : 235-2022

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Danik Forgues

ATTENDU QUE lors de l'examen des dossiers de la Corporation de développement économique, il a été constaté que la Corporation n'a pas tenu de réunion annuelle des administrateurs de décembre 1998 à aujourd'hui ;

Qu'il soit résolu que la Corporation de la Municipalité de la Nation nomme les personnes suivantes, qui sont des résidents du Canada au sens de la Loi, comme administrateurs de la Corporation de développement économique à compter du 30 mai 2022 :

- François St-Amour au poste de président ;
- Josée Brizard au poste de secrétaire-trésorière ; et
- Nadia Knebel

Qu'il soit aussi résolu que François St-Amour, Josée Brizard et Nadia Knebel soient autorisés à signer la résolution de rectification ainsi que la résolution de dissolution, tel que recommandé dans le rapport F-14-2022.

Adoptée

7.3 Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme

7.3.1 Rapport BLD-03-2022

Remboursement des dépôts de permis de construction

Résolution : 236-2022

Proposée par : Alain Mainville

Appuyée par : Francis Brière

Qu'il soit résolu que les permis de construction énumérés dans la note de service BLD-03-2022 soient exemptés de la section 2 de la cédule B du règlement 85-2005 (Règlement de permis de construction).

Adoptée

7.4 Richard J. Groulx, Chef pompier

7.4.1 Rapport FD-09-2022

Certification de pompier

Résolution : 237-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Francis Brière

Qu'il soit résolu que la Municipalité de La Nation appuie les recommandations de l'AMO, telles que détaillées dans leur

correspondance datée du 25 février 2022, ainsi que la résolution adoptée par la Ville de Newmarket le 9 mai 2022 concernant la certification des pompiers.

Qu'il soit aussi résolu qu'une copie de cette résolution soit envoyée à l'AMO et au Solliciteur général de l'Ontario.

Adoptée

7.5 Carol Ann Scott, Coordinatrice de la récréation

7.5.1 Rapport RE-03-2022

Politique de reconnaissance des initiatives de financement du Complexe sportif

Résolution : 238-2022

Proposée par : Francis Brière

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la Politique de reconnaissance des initiatives de financement du Complexe sportif, telle que présentée le 30 mai 2022.

Adoptée

7.5.2 Demande d'appui – permis de boisson

Journée communautaire de Limoges

Résolution : 239-2022

Proposée par : Francis Brière

Appuyée par : Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le Conseil endosse et appuie le Comité des loisirs de Limoges et la Municipalité de La Nation pour la demande auprès de la province pour un permis d'occasion spéciale pour l'événement « Journée communautaire de Limoges et tournoi de balle », qui aura lieu du 24 au 25 juin 2022 à Limoges, ceci étant une activité municipale significative.

Qu'il soit aussi résolu que la Coordinatrice de la récréation, Mme Carol Ann Scott, soit autorisée à signer le permis d'alcool et que Mme Sydney Collard et M. Sylvain Lalonde soient nommés comme étant autres personnes désignées sur le permis.

Adoptée

7.6 Josée Brizard, DG-Greffière

7.6.1 Politiques et procédures électorales de La Nation pour les élections municipales de l'Ontario de 2022

Résolution : 240-2022

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le Conseil accuse réception des « Politiques et procédures électorales pour le vote par Internet et téléphone pour les élections municipales de 2022 en Ontario », telle que préparés par la Greffière et présentée le 30 mai 2022.

Adoptée

7.6.2 Canton de Champlain, Drain municipal Mill Creek

Nommer un membre du Conseil à la Cour de révision

Résolution : 241-2022

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Danik Forgues

Attendu que le Conseil du Canton de Champlain a adopté le règlement numéro 2022-39 pour nommer les membres à la cour de révision conformément à la Loi sur le drainage, L.R.O 1990, c. D. 17, concernant le drain municipal Mill Creek ;

Qu'il soit résolu que le Conseil de la Municipalité de La Nation nomme Alain Mainville à la Cour de révision pour le drain municipal Mill Creek et François St-Amour comme remplaçant.

Adoptée

7.7 Aimée Roy, Greffière adjointe

7.7.1 Centre Novas

Demande de collaboration : 15e Marche des femmes

La rue, la nuit, femmes sans peur

8. Avis de motions proposées

8.1 Ville de Barrie

Pour appuyer la motion : Responsabilités jointes et multiples

Résolution : 242-2022

Proposée par : Francis Brière

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil appuie la résolution adoptée par la Ville de Barrie le 17 mars 2022, portant sur les responsabilités jointes et multiples.

Adoptée

8.2 Sentier récréatif de Prescott et Russell

Pour nommer un membre au conseil d'administration

Résolution : 243-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil nomme Marie-Noëlle Lanthier au conseil administratif du Sentier récréatif de Prescott et Russell.

Adoptée

9. Affaires découlant des réunions précédentes

9.1 FMC-ICLEI Partenariat pour le programme de la protection climatique

Plan d'action pour le climat

Résolution : 244-2022

Proposée par : Francis Brière

Appuyée par : Danik Forgues

Attendu que la municipalité de La Nation a adopté la résolution 525-2021, demandant que le CUPR se joigne aux Partenaires dans la protection du climat et s'engage à créer un plan d'action climatique ;

Qu'il soit résolu que le Conseil nomme les personnes suivantes pour superviser la mise en œuvre des étapes de PPC et être les points de contact pour le programme PPC au sein de la municipalité ;

a) Personnel de la municipalité

Nom : Benjamin Bercier

Titre du poste : Gestionnaire du développement économique et

touristique

Numéro de contact : (613) 764-5444 ext : 236

Courriel : bbercier@nationmun.ca

b) Élu(e)

Nom : Marie-Noëlle Lanthier

Titre du poste : Conseillère

Numéro de contact : (613) 720-1219

Email : mlanthier@nationmun.ca

Adoptée

10. Délégations

11. Demandes au comité de division de terrains de Prescott-Russell

12. Règlements municipaux

12.1 Règlement 82-2022

Drain municipal Butternut

12.2 Règlement 83-2022

Limite de vitesse, Village de Limoges

Résolution : 245-2022

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Francis Brière

Qu'il soit résolu que les règlements tels que décrits à l'ordre du jour du 30 mai 2022, soient lus et adoptés en première, deuxième, et troisième lecture.

- Règlement 82-2022
Drain municipal Butternut
- Règlement 83-2022
Limite de vitesse, Village de Limoges

Adoptée

13. Approbation du rapport de variance et comptes fournisseurs

13.1 Comptes payables

Résolution : 246-2022

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve les comptes payables jusqu'au 31 mai 2022.

Pièce justificative 10 : 1 326 178,97\$

Adoptée

14. Autres

14.1 Demande de don

École élémentaire catholique Saint-Albert

Résolution : 247-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Francis Brière

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve de remettre un don de 2 000,00\$ à l'École élémentaire catholique Saint-Albert, 1 800,00\$ provenant du compte de don du quartier 3 et 200,00\$ provenant du compte de don du maire.

Adoptée

15. Rapports mensuels divers

15.1 BSEO

Avis de flambée

16. Correspondance

16.1 AMO, Infolettres

16.2 Ville de Brantford, Ancien pensionnat institutionnel mohawk

16.3 Ministère du Développement du Nord, des Mines, des Ressources Naturelles et des Forêts, Frais de développement

16.4 Ministère du Solliciteur général, Fin de la Ligne de soutien à l'application des mesures législatives relatives à la COVID-19

16.5 Ministère du gouvernement et des services aux consommateurs, Cimetières abandonnés

16.6 Municipalité de Lanark Highlands, L'Ontario doit bien construire du premier coup

Résolution : 248-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la correspondance telle que décrite à l'ordre du jour du 30 mai 2022 soit reçue.

Adoptée

17. Événements à venir

17.1 Réunion de conseil extraordinaire, 6 juin 2022

17.2 Réunion de conseil ordinaire, 13 juin 2022

18. Huis clos

Ajournement – Huis clos

Résolution : 229-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **16h01** pour une session à huis clos conformément aux sections suivantes de *la Loi municipale 2001* ;

Section 239 (2)

(b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

(d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

(e) les litiges actuels ou éventuels, y compris les questions dont les tribunaux administratifs sont saisis, ayant une incidence sur la municipalité ou le conseil local;

(f) les conseils qui sont protégés par le secret professionnel de l'avocat, y compris les communications nécessaires à cette fin;

(k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle

Adoptée

Réouverture de l'assemblée

Résolution : 230-2022

Proposée par : Danik Forgues

Appuyée par : Francis Brière

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit rouverte à **16h44**.

Adoptée

18.1 Procès-verbaux des huis-clos tenus le 25 avril et 10 mai 2022

18.2 Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme

18.2.1 Négociation avec une corporation

Section 239 (k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle

18.3 Richard J. Groulx, Chef pompier

18.3.1 Rapport FD-08-2022

Employé

Section 239 (b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée et (d) relation de travail

Résolution : 249-2022

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la recommandation figurant dans le rapport FD-08-2022, tel qu'amendé, présenté sous huis clos le 30 mai 2022.

Adoptée

18.4 Carol Ann Scott, Coordinatrice de la récréation

18.4.1 Litiges potentiel

(e) les litiges actuels ou éventuels, y compris les questions dont les tribunaux administratifs sont saisis, ayant une incidence sur la municipalité ou le conseil local

18.4.2 Employé

Section 239 (b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée et (d) relation de travail

18.5 Josée Brizard, DG-Greffière

18.5.1 Plainte - Commissaire à l'intégrité

Section 239 (2) (e) les litiges actuels ou éventuels, y compris les questions dont les tribunaux administratifs sont saisis, ayant une incidence sur la municipalité ou le conseil local et (f) les conseils qui sont protégés par le secret professionnel de l'avocat

19. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil

Résolution : 250-2022

Proposée par : Marie-Noëlle Lanthier

Appuyée par : Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le règlement no. 84-2022, pour confirmer les procédures du Conseil à sa réunion ordinaire du 30 mai 2022, soit lu et adopté en première, deuxième et troisième lecture.

Adoptée

20. Ajournement

Résolution : 251-2022

Proposée par : Francis Brière

Appuyée par : Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **18h30**.

Adoptée